

Informations de base	
AVC - Procédure d'avis conforme (historique) 2006/0041(AVC) Décision	Procédure terminée
Industrie automobile: homologation des véhicules à moteur au regard du champ de vision vers l'avant du conducteur, règlement CEE/Nations Unies Sujet 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex